

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

*PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET
CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE*

Rapport de l'Atelier de sensibilisation des décideurs et des administrateurs sur les valeurs et services écosystémiques

En date du 12 Novembre 2019 s'est tenu dans les enceintes de l'Hôtel Best Outlook Hôtel un atelier de sensibilisation des décideurs et des administratifs sur les valeurs et services écosystémiques dans le cadre du programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité.

Etaient présents :

55 participants constitués du Secrétaire Permanent, Représentant du Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et l'Elevage, le Directeur Général de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), les Honorables Parlementaires, les Professeurs des Institutions Universitaires, les autres Directeurs Généraux, les Directeurs et les Représentants des Organisations Non Gouvernementales, les journalistes des radios locaux et les différents cadres de l'OBPE et des autres institutions.



Photo de famille des participants à l'atelier

Mot de bienvenu

L'atelier a débuté par le mot de bienvenu du Directeur Général de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement aux différents participants. Ainsi, le DG de l'OBPE a souhaité une cordiale bienvenue aux participants et les a remercié d'avoir répondu à l'invitation pour prendre part à cet atelier. A titre introductif, il a souligné l'importance des biens et services écosystémiques notamment dans la fertilisation du sol, la régulation hydrologique et climatologique, filtres contre l'érosion et la pollution, dans la perpétuation de la biodiversité, etc.



Mot de bienvenue du DG de l'OBPE

Ainsi, il a ajouté qu'il est donc nécessaire de valoriser ces biens et services en menant des actions responsables, une conservation et une utilisation durable de la biodiversité. Enfin, il a présenté les vifs remerciements à toutes les parties prenantes et à tous nos partenaires au développement qui ne cessent pas d'appuyer l'OBPE dans la mission de protection de l'environnement et de gestion durable de la biodiversité pour l'intérêt des générations actuelles et futures.

Discours d'ouverture de l'atelier

Le discours d'ouverture de l'atelier a été prononcé par le Secrétaire Permanent, Représentant du Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et l'Elevage. Ce dernier a commencé par manifester que c'était un honneur et un réel plaisir de procéder à l'ouverture solennelle de cet atelier.

Il a profité pour remercier encore les participants pour avoir momentanément interrompu leurs occupations de tous les jours pour répondre à l'invitation de participer au présent atelier. Il a expliqué que cet atelier qui n'allait durer qu'une journée avait un rôle important, notamment celui de déclencher un changement d'attitudes aux décideurs, administratifs et au public en général afin d'adopter des options appropriées pour sauver notre biodiversité et les biens et services y associés.



Mot d'ouverture de l'atelier par le Secrétaire Permanent, Représentant du Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et l'Elevage

Il a ajouté qu'au Burundi, ces biens et services ne sont pas encore valorisés à juste titre. Beaucoup d'activités anthropiques les détruisent. Il a aussi déploré un manque cruel des études sur la valeur économique de ces biens et services de la biodiversité qui devraient visualiser l'importance des écosystèmes et susciter leur protection.

Ensuite, il a invité les participants à suivre avec intérêt les différents exposés qui montrent la contribution des écosystèmes et de la biodiversité dans la vie socio-économique de la population au Burundi. Et par conséquent, donner leurs contributions, engagements et recommandations pour asseoir une conservation et une gestion durable de notre biodiversité et des biens et services associés.

Après le mot d'ouverture du Secrétaire Permanent, différentes présentations sur les valeurs et les services écosystémiques ont suivi.

Présentations sur les valeurs de biens et services écosystémiques

La première présentation faite par Mr Longin NDAYIKEZA portait sur le thème : « **Les Services écosystémiques (SE) dans les Aires Protégées du Burundi** ».

Lors de cette présentation, la biodiversité a été défini sous ses trois niveaux notamment la biodiversité écosystémique, la biodiversité spécifique ou biodiversité des espèces et enfin la biodiversité génétique. Egalement, il a été signalé que l'homme est au centre de cette biodiversité qui à la fois peut décider de la sauvegarder ou de la détruire. Dans le cas où l'homme détruit les écosystèmes, grâce au changement d'utilisation des sols, il s'est avéré que leur restauration est souvent coûteuse et parfois impossible?



Présentation par Mr. Longin NDAYIKEZA

Il a été expliqué aussi que les biens et services sont indispensables à la durabilité de notre bien-être, ainsi qu'au développement économique et social futur. Et que cela se traduisait par leurs différentes fonctions qu'elles assurent à savoir celle de régulation, d'approvisionnement, et culturelles.

Il a été signalé qu'au Burundi, les actions ci-dessous ont été déjà menées en termes de valorisation des services écosystémiques :

- Etude des services écosystémiques des Aires Protégées du Burundi;
- Services écosystémiques de régulation: La pollinisation
- Biens écosystémiques: Les champignons

La deuxième présentation a été faite par Mr Fofu Alphonse et portait sur le thème : « **Services écosystémiques: Etude de cas au Parcs nationaux de la Kibira et Rusizi** ».



Présentation par Mr Fofo Alphonse

Il a été signalé qu'aujourd'hui, l'objectif principal du concept des services écosystémiques est de reconnaître ces avantages et de les rendre visibles en vue de favoriser la conservation des écosystèmes. Egalement, il a été déploré qu'au Burundi, les connaissances en matière de valorisation économique des services écosystémiques restent limitées.

Par la suite, il a été question de présenter les valeurs de quelques services écosystémiques des Parcs nationaux de la Kibira et Rusizi ayant déjà estimées dans les études déjà menées.

Pour le cas de la Parc National de la Kibira, les services écosystémiques étudiées concernent l'exploitation du bambou et l'exploitation de l'eau de ce parc. Pour le cas du bambou, il a été expliqué que sa valeur économique s'estime à partir de ses différentes utilisations notamment la couverture des maisons, la confection des paniers, la construction des étables, la fabrication des meubles. Par exemple, pour la fonction de couverture des maisons, le bambou constitue le matériel de substitution aux tôles et par conséquent sa valeur économique est estimée en se référant au prix des tôles.

Il a été montré que le Parc National de la Kibira (PNK) constitue un réservoir d'eau essentiel pour l'agriculture et la production d'électricité. Et qu'une grande partie de la région du Nord et de l'Ouest du Burundi est irriguée par des eaux en provenance de la Kibira. L'importance de cette eau notamment dans la riziculture de la plaine de l'Imbo a été démontrée. Pour faire comprendre cela, les résultats d'un rapport de la FAO ont été sommairement présentés. Ces résultats ont révélé que la production du riz pluvial est de 2,9 t/ha au Burundi (www.fao.org) et qu'elle varie entre 5-7 t/ha pour le système irrigué (CAPAD). L'écart de rendement est de 2,1t/ha tandis qu'il de 4,1t/ha si on considère la production la plus élevée (7t/ha). L'expression en valeur monétaire de ces écarts correspond à la valeur de l'eau utilisée par ha. Ainsi, après le calcul issu de cet écart de rendement, de la superficie totale des rizières irriguées et du prix unitaires d'un Kg de riz, la valeur de l'eau et donc, du service rendu par la forêt a estimé entre 4.907.322.000 Fbu et 9.580.962.000 Fbu.

Concernant l'énergie électrique, il a été signalé qu'actuellement, le secteur industriel est indubitablement lié au secteur énergétique dominé essentiellement par l'énergie produite par les barrages hydroélectriques, le plus important au Burundi étant le barrage de Rwegura utilisant les eaux en provenance du PNK.

Pour le cas du Parc National de la Rusizi, il a été mentionné que son principal service écosystémique est le tourisme pour ses fonctions culturelles et esthétiques. La valeur économique de ce service écosystémique a été exprimée par les recettes qu'il génère. En 2018, les recettes liées au tourisme dans ce parc dépassent 25 000 000 FBU.

D'autres services écosystémiques du Parc National de la Rusizi, principalement celles liés à la fonction d'approvisionnement, ont été présentés. Il s'agit notamment de l'exploitation des phragmites, de la terres salée, du bois chauffe, des hyphaenes pour divers usages, des diverses espèces de poisson,...

Cette présentation a été conclue en signalant que l'OBPE connaît un grand manque à gagner en termes de valorisation des services écosystémiques. Etant donné que dans la stratégie de PSE, il a été identifié la REGIDESO et l'OTB comme bénéficiaires potentiels des SE mais malheureusement, il n'y a pas un cadre juridique contraignant les uns et les autres à payer les SE.

La troisième présentation faite par Mr NDAYIKEZA Longin a porté sur les services écosystémiques fournis par les pollinisateurs. Cette présentation a débuté par une mise en évidence des effets de la destruction des milieux naturels par l'homme perturbant ainsi les conditions vitales des espèces pollinisatrices. Par conséquent, cela touche les plantes dont la reproduction dépend principalement des pollinisateurs. Il a été expliqué que les pollinisateurs constituent des vecteurs de reproduction des plantes et sont à la base de la pérennisation de ces plantes et de la production des fruits.

En matière de valorisation des services fournis par les pollinisateurs, il a été signalé que différentes actions ont été déjà initié au Burundi. Dans ce sens, il a été signalé qu'au Burundi il existe déjà un projet de recherche sur les insectes pollinisateurs qui a été initié par le Feu NZIGIDAMERA Benoit dans le cadre d'un partenariat entre l'OBPE et l'Institut des Sciences Naturelles de Belgique. Egalement, différentes études de recherche ont été menées par l'OBPE en collaboration avec d'autres institutions de recherche et particulièrement l'Université du Burundi et avec l'Association Protection des Ressources Naturelles et pour le Bien Etre de la Population (APRN /BEPB). Par ailleurs, il a été signalé qu'actuellement, il existe une collection de 20 milles échantillons de pollinisateurs déjà identifiés au laboratoire du Service de Recherche en Biodiversité du Burundi. Egalement, quelques séances de sensibilisation ont déjà été réalisés avec les communautés locales et précisément celles riveraines du Parc National de la Ruvubu.

Enfin, il a été conclu que les services écosystémiques fournis par les pollinisateurs étaient énormes mais qu'au Burundi le chemin est encore long pour évaluer leurs valeurs économiques. Egalement, des études sur les espèces pollinisatrices restent rares malgré les efforts déjà fournies dans ce sens. En plus, la sensibilisation des différents groupes cibles reste à un stade embryonnaire, donc il y'a un fort besoin dans ce sens pour pouvoir conscientiser ces derniers sur l'importance des services écosystémiques fournis par les pollinisateurs ainsi que leurs valeurs économiques. Il a été expliqué qu'au Burundi, nos ancêtres ont fort longtemps consommés le miel des abeilles autochtones, communément appelé IMPURA, avant l'arrivée des espèces exotiques. La présence de ces espèces autochtones a été constatée dans certains écosystèmes naturels du Burundi. Mais que malheureusement, des études sur leur population dans ces écosystèmes, leur production ne sont pas encore été effectuées.

La quatrième présentation faite également Mr Longin NDAYIKEZA portait sur la valorisation des champignons comestibles des forêts claires du Burundi. En guise d'introduction, il été rappelé que le Burundi connaît une démographie galopante avec comme conséquence une forte pression sur les ressources naturelles. Cela constitue un grand défi de gestion durable de ces dernières. Or, la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité 2013-2020 prévoit dans son axe stratégique 4, une valorisation et pérennisation des avantages tirés de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes. Son objectif 15 précise que d'ici à 2015, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau, les ressources halieutiques et les ressources forestières, sont restaurés, sauvegardés et gérés de manière à garantir des systèmes de développement et le bien-être des femmes, des communautés locales et des Batwas, des populations pauvres et vulnérables.

Il a été expliqué que les forêts claires du Burundi sont dominées par des essences vivant en symbiose avec les champignons sauvages. Et que par conséquent, ces forêts constituent des stocks d'espèces de champignons comestibles, fortement convoitées par les communautés locales mais également vendus

sur les marchés tant au niveau local qu'au niveau des marchés de Bujumbura. Il a été précisé qu'il existe un grand marché de champignon à Rumonge et que ce marché est dominé par les femmes. Organiser ce marché des champignons sauvages comestibles permettrait de développer la filière où tous les acteurs, le cueilleur, le commerçant et l'Etat, y trouvent des bénéfices.

- Différentes études en matière de la valorisation de champignons sauvages des forêts du Burundi ont été déjà réalisées. Il s'agit notamment :
- Des Etudes sur la productivité des champignons sauvages comestibles et les connaissances traditionnelles y associées en forêts claires du Burundi. Les résultats de ces études ont montré qu'au Burundi, la production de ces champignons arrivent à 5000 tonnes par an.
- Une étude sur la récolte, le commerce et la consommation des champignons au Burundi.
- Essai de restauration des zones dénudées sur base des essences autochtones en symbiose avec les champignons.

D'autres activités sur les champignons ont été déjà réalisées entre autre la mise en place des groupements de collecteurs des champignons dans les Réserves du Sud du Burundi et l'élaboration d'un plan d'affaire sur le commerce des champignons qui nécessite d'une amélioration et opérationnalisation.

Il a été mis en évidence que malgré les activités déjà réalisées sur les champignons sauvages comestibles, le champ d'action reste vaste. Et que par ailleurs, en perspective, différentes actions sont prévues notamment la production des boisements artificiels des arbres qui vivent en symbiose avec les champignons, la formation des groupements mise en place sur la méthode de cueillette professionnelle et la méthode de conservation moderne des champignons, le développement de la filière des champignons au Burundi et consolider cette dernière par des commerces extérieures, la sensibilisation à la valeur économique des biens écosystémiques.

Généralement, à travers les différentes interventions, il a été conclu qu'au Burundi, il existe un grand problème de conciliation de la production et la conservation des ressources naturelles. Egalement, qu'il y'a un grand besoin de sensibilisation pour pouvoir interpeller tous les groupes cibles sur les valeurs des biens et services écosystémiques. Un cadre réglementaire contraignante visant la préservation des biens et services écosystémiques dans tous les projets développement devrait être mis en place.



Intervention du Professeur

Il a été constaté aussi un manque des experts nationaux en matière d'évaluation de la valeur économique, d'où un fort besoin de formation des agents de l'OBPE en la matière. Une collaboration entre l'OBPE et les différentes institutions de recherche notamment l'Université du Burundi devrait être renforcée pour identifier toutes les biens et services écosystémiques des écosystèmes du Burundi et pouvoir enfin évaluer leur valeur économique.



Intervention d'un honorable parlementaire



Intervention du Directeur de l'Environnement et des Changements Climatiques

Les recommandations:

Avant la clôture de l'atelier, des recommandations ont été formulées par rapport à cette journée:

- élaboration d'une stratégie de sensibilisation sur les services écosystémiques ;
- Intégrer la valorisation des biens et services écosystémiques dans le plan d'action pour la restauration du Paysage ;
- Organiser des séances de sensibilisation pour tous les groupes cibles ;
- Mener des études sur la population, la production et la domestication des biens écosystémiques indigènes comme les abeilles autochtones appelés «Impura», une liane appelée rotang «Urugage», etc.;
- Mener une étude sur l'évaluation économique des SE fournis par les principaux écosystèmes naturels et leurs bénéficiaires potentiels;
- Renforcer les capacités de certains cadres du Ministère en charge de l'environnement sur l'évaluation économique des SE;
- Mettre en place de nouvelles dispositions juridiques pour faciliter la redistribution des ressources entre les entités publiques afin de promouvoir la conservation des SE;
- Mener des consultations avec les bénéficiaires des SE sur le système de contrôle, l'accès et l'utilisation des SE;
- Mettre en place un cadre institutionnel de collaboration pour la gestion des ressources provenant des SE;
- Mobiliser des ressources financières internes et externes pour mener les études et le processus de consultation nécessaires entre les fournisseurs et les bénéficiaires des SE.
- Appliquer le principe « préleveur-payeur » de l'article 2 du Code de l'eau de 2012.

Le Directeur Général de l'OBPE a clôturé la réunion sur ces mots : « Tout le monde devrait participer au changement en matière de conservation de l'environnement car en le détruisant on se détruit mais en le préservant on se préserve également ». Il a enfin remercié tous les participants pour leur attention manifestée à travers les différentes interventions et l'Institut des Sciences Naturelles de Belgique ayant soutenu cette activité et différentes activités en matière de la recherche en biodiversité au Burundi.

Le rapporteur

Mbarushimana Didier

Consultant du CHM-Burundi

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Projet CHM-OBPE

Liste des présences à l'atelier de sensibilisation des décideurs et des administratifs sur les valeurs et services écosystémiques en date du 12/11/2019

Numéro	Nom et prénom	Institution d'origine/provenance	Numéro de téléphone	Signature
1	IRIMBERE Aline	OBPE Bujja	76 834 555	
2	NIYONGAGA Déodat	O.B.P.A Bujja	79 962 262	
3	NTAKIZE Flavie	OBPE Bujja	76 607 154	
4	NAUWAYEZE Gérard	OBPE/Gitega	79 239 669	
5	NYABENDA Mathias	OBPE/Bujumbura	73 854 684	
6	SINZINKAYO Silemani	OBPE/Bujja		
7	JARANZISIMYE Innocent	MEAE/Bujja	79 149 326	
8	GIZITO Ssalim Samson	OBPE Bujja		
9	ICETEGETSE Donatien	OBPE/Gitega		
10	MUKERARUGENDO Jules	AHERA GITEGA/Bujja	79 937 626	

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Projet CHM-OBPE

Liste des présences à l'atelier de sensibilisation des décideurs et des administratifs sur les valeurs et services écosystémiques en date du 12/11/2019

Numéro	Nom et prénom	Institution d'origine/provenance	Numéro de téléphone	Signature
1.	AARIZIMANA Claver	2. NTERAKA MIRA	72 052 626	
2	NDAYIZEYE Gaëlle	UNIVERSITE DU BURUNDI	79 534 187	
3	NTAHOMUKIJE Julie	OBPE Gitega	79 964 135	
4	NIZEYE Boniface	OBPE GITEGA	79 951 032 69 244 195	
5.	NDUWAYO Leonidas	APAM/Bujumbura	71 987 721	
6.	Numbona Denise	OBPE Bujja	75 260 376	
7.	UMAMANA Ismael	OBPE Bujja		
8.	MAUWIMANA Aloys	OBPE, GITEGA	75 845 455	
9.	NSENSINYARWA Viateur	Chauffeur Hon.	67 67 8020	
10	NIRAGIRA Emmanuel	Chauffeur	68 175 287	

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Projet CHM-OBPE

Liste des présences à l'atelier de sensibilisation des décideurs et des administratifs sur les valeurs et services écosystémiques en date du 12/11/2019

Numéro	Nom et prénom	Institution d'origine/provenance	Numéro de téléphone	Signature
1	NDUWAKAZA Augustin	UBI Faculté des sciences	79996582	
2	MAMIRAKIZA Dalus	OBPE	79465106	
3	Fautile Héromukiza	OBPE	79698592	
4	MASABO Auréline	OBPE	79633311	
5	NGENDAKUMANA Yvonne	OBPE Gitega	71350768	
6	EURIBIKIYE Spé	OBPE Gitega	71082385	
7	MAMIRAKIZA Clément	OBPE	79361522	
8	MUGENDO Sadi	RTNB/BUJA	71289049	
9	MURIMBUNDO Joselyne	RTNB/BUJA	79543096	
10	NDAGISENDA Léonidas	journaliste REMA	68554623	

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Projet CHM-OBPE

Liste des présences à l'atelier de sensibilisation des décideurs et des administratifs sur les valeurs et services écosystémiques en date du 12/11/2019

Numéro	Nom et prénom	Institution d'origine/provenance	Numéro de téléphone	Signature
1	NAHIMANA Joselyne	OBPE/BUJUMBURA	79844293	
2	MIRIANI Lucrèce	OBPE (BUJA)	68307862	
3	HATUNGIMANA Ida	OBPE (BUJUMBURA)	79380755	
4	NAAVIFENGA Conalie	OBPE / GITEGA	79376720	
5	KAMANGAZA Conalate	OBPE / Bujumbura	72286711	
6	UTBARVIMANA Didier	CHM/OBPE Bujumbura	79351110	
7	NDAYIKETA Dongiri	OBPE / Bujumbura	79965612	
8	NIYONZABO Pume	RTNB Journaliste	79662024	

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Projet CHM-OBPE

Liste des présences à l'atelier de sensibilisation des décideurs et des administratifs sur les valeurs et services écosystémiques en date du 12/11/2019

Numéro	Nom et prénom	Institution d'origine/provenance	Numéro de téléphone	Signature
01	Hon Ange Denise KAMERE	Ass National/MUSINDA	79976931	
02	NKURIZIMANA Jeanne Françoise	OBPE/BUJUMBURA	69686239	
03	MURONGERANWA Jeanne	OBPE /	79207824	
04	NDAYIZIGIYI Richard NIZOHY	OBPE	79207824	
05	MUZA RVUMBA Estéranie	OBPE / Bujura	79323667	
06	MBONIMPA Evariste	OBPE / Bujura	79375634	

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Projet CHM-OBPE

Liste des présences à l'atelier de sensibilisation des décideurs et des administratifs sur les valeurs et services écosystémiques en date du 12/11/2019

Numéro	Nom et prénom	Institution d'origine/provenance	Numéro de téléphone	Signature
1	NISORIMANA Emmanuel	MINERAGRIE/BUJURA	79357965	
2	ITANZIGANWA Bechemu	OBPE/GITEGA	67-77762	
3	NIBIZI Epimény	DECC/OBPE/GITEGA	79940062	
4	Alphonse Toto	OBPE/Bujura	68642915	
5	FITINA Renilde	OBPE/Gitega	68023043	

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Projet CHM-OBPE

Liste des présences à l'atelier de sensibilisation des décideurs et des administratifs sur les valeurs et services écosystémiques en date du 12/11/2019

Numéro	Nom et prénom	Institution d'origine/provenance	Numéro de téléphone	Signature
1	NTASHAWU Brice/Donat	OBPE - Bujumbura	77920001	
2	HABONIMANA Bernadette	UB/FAA - Bujumbura	79876397	
3	NTAKARUTIMANA Rose	MINEAGRIE/IG Bujumbura	78861204	
4	KWIZERA Jolir	OBPE - Bujumbura	76081421	
5	NEUTINAMAGAZA Cyprien	OBPE Bujumbura	79935283	
6	NTAKARUTIMANA Claudine	OBPE Bujumbura	79526885	